(N° 241.)

Chambre des Représentants.

Séance du 25 Juillet 1879.

Crédits spéciaux pour l'exécution de travaux d'utilité publique (1).

AMENDEMENTS.

Nous avons l'honneur de proposer à la Chambre de libeller le n° 5 § 21 comme il suit :

Travaux destinés à obvier aux inondations de la ville de Gand et à améliorer la navigabilité de l'Escaut maritime.

J. DE LAET.
Léon DE BRUYN.
Léopold DE WAEL.

Les soussignés ont l'honneur de proposer à la Chambre :

De mettre à la disposition du Département des Travaux publics un crédit de *deux millions 250,000 francs* pour travaux destinés à parer aux inondations dont souffrent certaines localités et notamment les riverains de la *Senne* et de la *Dyle*.

Ce crédit de 2,250,000 francs serait obtenu par la suppression des crédits sollicités :

1° *A l'article 1er, litt. B.* Raccordement à Molenbeek-Saint-Jean, du boulevard Léopold II au boulevard d'Anvers, 1,000,000 de francs.

2° Au § 9. Transfert du Musée d'histoire naturelle au Jardin Zoologique, 250,000 francs.

3° Au § 15. Déplacement de l'Observatoire royal, 1,000,000 de francs.

J. NOTELTEIRS. Euc. DE KERCKHOVE.
J. BEECKMAN. L. LEFEBVRE.
F. SCHOLLAERT.

(1) Projet de loi, n° 189.
Rapport, n° 203.
Amendements, n°s 234 et 239.